



Député  
au Parlement européen

Francis Wurtz

Paris, le 12 mai 1992

Messieurs les Co-Présidents de  
l'Assemblée paritaire ACP-CEE

Messieurs les Co-présidents,

Permettez-moi de vous saisir d'un douloureux problème concernant un pays signataire de la Convention de Lomé : le Soudan.

Voici les faits : Monsieur Jean-Paul Bescond, de l'association "Médecin sans frontières" était en poste à Aweil (Soudan) en 1989. Le 21 décembre de la même année, l'avion qui le conduisait à Khartoum a été abattu par un missile. Avec lui, le pilote, un logisticien de M.S.F. et un représentant soudanais du P.A.M. furent tués.

Depuis, les interventions des autorités françaises (voir lettres jointes) sont restées sans suite. Je vous serais très reconnaissant d'user de votre influence pour saisir à votre tour les dirigeants soudanais par l'intermédiaire du représentant de ce pays dans notre assemblée.

En vous remerciant d'avance pour les démarches que vous pourrez effectuer et en vous priant de bien vouloir me tenir au courant des réponses que vous pourrez recueillir, je vous prie de croire, Messieurs les co-présidents, en l'expression de mes sentiments bien cordiaux.

Francis Wurtz